

FUCAM - Mons

Bachelier et master (120) en Sciences de Gestion – Spécialisation en revisorat et expertise comptable
(cours du jour) A PARTIR DE JUIN 2009

Table de concordance

Nr.	Intitulé de la matière	Heures de contact	Heures par semestre	Unités de cours	Dispenses
1	Révision comptable	75	5	5	D(1)
2	Analyse et critique des comptes annuels	60	4	4	D(2)
3	Comptabilité générale	120	8	10	D(3)
4	Comptes consolidés	30	2	3	D(4)
5	Comptabilité analytique d'exploitation et comptabilité de gestion	90	6	6	D(5)
6	Contrôle interne	45	3	4	D(6)
7	La législation relative aux comptes annuels et aux comptes consolidés	45	3	3	D(7)
8	Organisation des services comptables et administratifs des entreprises	30	2	3	ND
9	Principes de mathématique et de statistique	45	3	4	D(8)
10	Gestion financière des entreprises, y compris l'analyse, par les procédés de la technique comptable de la situation et du fonctionnement des entreprises au point de vue de leur crédit, de leur rendement et de leurs risques	75	5	5	D(9)
11	Principes généraux de droit fiscal	45	3	3	ND
12	Impôt des personnes physiques	45	3	6	ND
13	Impôt des sociétés	45	3	6	D
14	Taxe sur la valeur ajoutée	30	2	5	ND
15	Principes de droits d'enregistrement et de succession	15	1	3	ND
16	Principes de fiscalité régionale et locale	15	1		ND
17	Principes de droit fiscal européen et international	15	1		D(10)
18	Procédure fiscale	30	2	3	ND
19	Normes juridiques et professionnelles concernant l'expertise comptable, le conseil fiscal et les autres missions légales de l'expert-comptable et du conseil fiscal	15	1	3	D(11)

20	Droit des sociétés	60	4	4	D(12)
21	Principes de droit commercial et législation relative aux entreprises en difficulté	30	2	3	D(13)
22	Principes de droit civil	45	3	4	D(14)
23	Principes de droit du travail et de la sécurité sociale	30	2	3	D
24	Principes d'économie d'entreprises, d'économie générale et d'économie financière	30	2	4	D(15)
25	Système d'information et informatique	45	3	5	D(16)

Légende des dispenses

D	Dispense
DA	Dispense automatique
ND	Non dispensé

- (1) Révision comptable : Dispense sur base des cours « Audit et compétences professionnelles » et « Normes d'audit internationales ».
- (2) Analyse et critique des comptes annuels : Dispense sur base des cours « Diagnostic financier », « Diagnostic approfondi » (partim) et « IAS et IFRS »
- (3) Comptabilité générale : Dispense sur base des cours « Comptabilité » et « Règles d'évaluation ».
- (4) Comptes consolidés : Dispense sur base du cours « Normes comptables internationales ».
- (5) Comptabilité analytique d'exploitation et comptabilité de gestion : Dispense sur base des cours « Comptabilité de gestion » et « contrôle de gestion »
- (6) Contrôle interne : Dispense sur base des cours « Contrôle interne et gestion des risques » et « Fichiers comptables et contrôle des comptabilités informatisées ».
- (7) Législation relative aux comptes annuels et aux comptes consolidés : Dispense sur base du cours « Droit comptable » comprenant un module « Comptes consolidés ».
- (8) Principes de mathématique et de statistique : Dispense sur base des cours « Mathématique de gestion 1 et 2 », « Statistique descriptive », « Probabilités », « Inférence statistique ».
- (9) Gestion financière des entreprises, y compris l'analyse, par les procédés de la technique comptable de la situation et du fonctionnement des entreprises au point de vue de leur crédit, de leur rendement et de leurs risques : Dispense sur base des cours « Finance 1 et 2 » et du cours « Diagnostic approfondi » (partim).
- (10) Principes de Droit fiscal européen et international : Dispense sur base du cours « fiscalité internationale »
- (11) Normes juridiques et professionnelles concernant l'expertise comptable, le conseil fiscal et les autres missions légales de l'expert-comptable et du conseil fiscal : Dispense sur base des cours « Aspects légaux et normatifs du contrôle » et « Ethique des professions comptables ».
- (12) Droit des sociétés : Dispense sur base des cours « Droit des sociétés » et « Droit des sociétés approfondi et gouvernance d'entreprise ».
- (13) Principes de droit commercial et législation relative aux entreprises en difficulté : Dispense sur base des cours « Droit de la faillite et procédures similaires » et « Droit commercial ».
- (14) Principes de droit civil : Dispense sur base du cours « Fondements du droit »
- (15) Principes d'économie d'entreprise, d'économie générale et d'économie financière : Dispense sur base des cours « Economie », « Introduction à la gestion », « Macroéconomie », « Microéconomie », « Economie internationale ».
- (16) Systèmes d'information et informatique : Dispense sur base des cours « Informatique de gestion 1 et 2 »